



PLÉNIÈRE DU CE GARES & CONNEXIONS DU 25 FÉVRIER 2016

Jusqu'alors, le président du CE était habitué à avoir des séances plénières lisses. Depuis quelques temps, l'atmosphère se tend entre la direction et les élus. En effet, les élus, CGT en tête, demande toujours plus d'informations, toujours plus de dialogue social. Pour une branche qui n'a rien à cacher et qui prône la transparence, l'exercice devrait être simple. Il n'en est rien. La direction s'arc-boute sur des positions systématiques de refus de donner l'information nécessaire au bon fonctionnement de l'instance.

REGLEMENT INTERIEUR :

L'adoption du règlement intérieur aurait dû être une simple formalité. Devant la posture obtuse de la Direction, les élus n'ont pas pu adopter ce règlement. Pourtant, il est indispensable au bon fonctionnement de l'instance. Le règlement intérieur devrait être de nouveau à l'ordre du jour du CE de mars. Si la direction adopte une démarche constructive, il devrait être adopté, enfin...

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS FACULTATIVES :

Lors de la plénière de janvier, le secrétaire UNSA et son organisation avaient refusé de mettre en place les commissions facultatives qui sont pourtant issues d'un accord national entre les quatre fédérations représentatives. La CGT a agi pour que l'accord soit décliné dans notre CE. La CGT détient la présidence des Commissions des Budgets et de l'Égalité Professionnelle.

MOTION PORTANT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE GESTION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES MUTUALISEES AU SEIN DU GPF :

Le secrétaire UNSA a retiré ce point de l'ordre du jour sans porter à connaissance le contenu de cette motion. La CGT rappelle qu'un accord d'entreprise signé au mois de décembre entre la direction de l'entreprise, la CGT, l'UNSA et SUD-RAIL prévoit une mutualisation des activités sociales au sein du Groupe Public Ferroviaire par un reversement de la part des CE nationaux vers les CER Mobilités en Régions. Le secrétaire UNSA semble faire de la résistance et être en désaccord avec sa fédération. Pourtant, comme la CGT l'a toujours dit, écrit et défendu, la mutualisation des activités sociales est la seule réponse efficace pour un CE à dimension nationale. Le feuilleton sur la mutualisation des Activités Sociales connaît un rebondissement, mais le clap de fin n'a pas retenti.

MOTION PORTANT SUR L'EXPERTISE DES COMPTES DE GARES & CONNEXIONS :

Comme l'an dernier, les élus ont voté à l'unanimité une expertise des comptes de la branche par un cabinet d'expertise. Le recours à un organisme extérieur est une aide pour le décryptage de la stratégie de la branche Gares & Connexions à travers ses résultats.

PRESENTATION DU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE ET DE L'ETABLISSEMENT :

Un même document de présentation du GPF a été fourni aux élus dans tous les CE. Les élus se sont rendus compte que la direction n'en maîtrisait pas tout le contenu puisqu'elle s'est avérée dans l'incapacité de répondre à plusieurs questions.

FEUILLE DE ROUTE MAINTENANCE ET TRAVAUX :

La direction a présenté aux élus la feuille de route 2016 Maintenance et Travaux. Elle se caractérise par une augmentation de la charge de travail due en grande partie aux conventions passées avec la Direction de l'Immobilier, à hauteur de 40 M€ de chiffre d'affaires.



Cette contractualisation pour une durée de 3 ans renouvelable 3 fois un an est une excellente nouvelle pour la charge de travail dans les TechniGares. Toutefois, la CGT rappelle que le manque d'effectifs en production est criant actuellement. Seule une politique d'embauches massives d'agents au statut permettra l'absorption de cette nouvelle charge de travail.

L'un des axes 2016 est « l'amélioration de la planification de la maintenance en cohésion avec les effectifs disponibles ». C'est le principe du serpent qui se mord la queue. En clair, « on ne peut pas faire car on n'a pas l'effectif et comme on n'a pas l'effectif, on ne peut rien faire ». Avec de tels raisonnements, l'immobilisme restera longtemps un dogme.

La CGT insiste sur les réels besoins d'embauches au statut et de formations adaptées et de qualité, conditions nécessaires pour améliorer les délais de réparation des installations techniques.

PRESENTATION DES CADRES D'ORGANISATION :

Lors de cette présentation, il a été demandé à la direction et à plusieurs reprises le nombre total de postes vacants sur le périmètre du CE.

Les effectifs Exécution et Maîtrise sur l'ensemble de la branche sont en baisse de 18 postes (-5 qualification B, -3 qualification C, -1 qualification D, et -9 qualification E). Dans le même temps on note une progression de 62 postes de Cadre. Si l'on retire les 39 postes grappillés à la branche Voyages pour la création de la Direction du Digital, le collège Cadre progresse de 23 postes. Ces créations de postes sont indispensables et les collègues les tenants apportent une réelle plus-value. Il n'empêche que pour encadrer il faut aussi des agents d'exécution et de maîtrise. Au rythme où la direction va, il ne restera bientôt que l'encadrement dans notre branche...

Pour la CGT, cette tendance est très inquiétante surtout si on regarde l'évolution des TechniGares. A périmètre constant ce sont 18 emplois perdus sur le TechniGare GO et 6 sur le TechniGare GE. Pour le TechniGare IDF, il n'y a pas de baisse, « simplement » 28 postes vacants Exécution et Maîtrise. En même temps que la charge de travail augmente (notamment grâce aux contrats avec SNCF Immobilier), les établissements de production suppriment des postes d'agents d'Exécution et de Maîtrise. Pourtant, de l'aveu même de la Direction, le contrat entre la Direction de l'Immobilier et Gares & Connexions est largement sous-estimé puisque l'inventaire des bâtiments n'est pas à jour... Pour mémoire, la dernière fois que la Direction a procédé à un inventaire et une répartition de ces biens c'était en 1997 avec la création de RFF. A cette époque, les 2 entités ont mis 10 ans à se mettre d'accord. Avec 3 entités distinctes, combien de temps durera cet inventaire ? Les paris sont lancés !

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE ET BUDGET :

La direction nous a présenté les indicateurs financiers de décembre 2015. Le chiffre d'affaires est en retrait de 23M€ par rapport au budget. Vu la masse financière, le réalisé est proche de l'objectif. Si la marge opérationnelle est dégradée c'est à cause d'une décision de l'ARAFER (gendarme du rail).

Concernant le budget, de l'aveu même de la direction, il a été construit de manière prudente. Toutefois, avec les nouveaux contrats avec la Direction de l'Immobilier, il aurait pu être plus ambitieux car les contrats assurent du travail pour 3 ans de manière certaine et de manière conditionnelle pour 3 autres années. Du travail pour 6 ans, c'est une éternité dans l'esprit de nos dirigeants.

QUESTIONS PORTEES LORS DE LA PREPARATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Soyons rassurés, la Direction n'évolue pas. Les questions des cheminotes et des cheminots que les élus posent ne trouvent qu'une réponse écrite. Jamais aucun commentaire de la Direction ! Pourtant il y aurait matière.

Nous sommes un peu loin de la période des vœux mais les élus CGT au CE de Gares & Connexions formulent néanmoins celui d'un meilleur dialogue social entre la Direction et les élus.